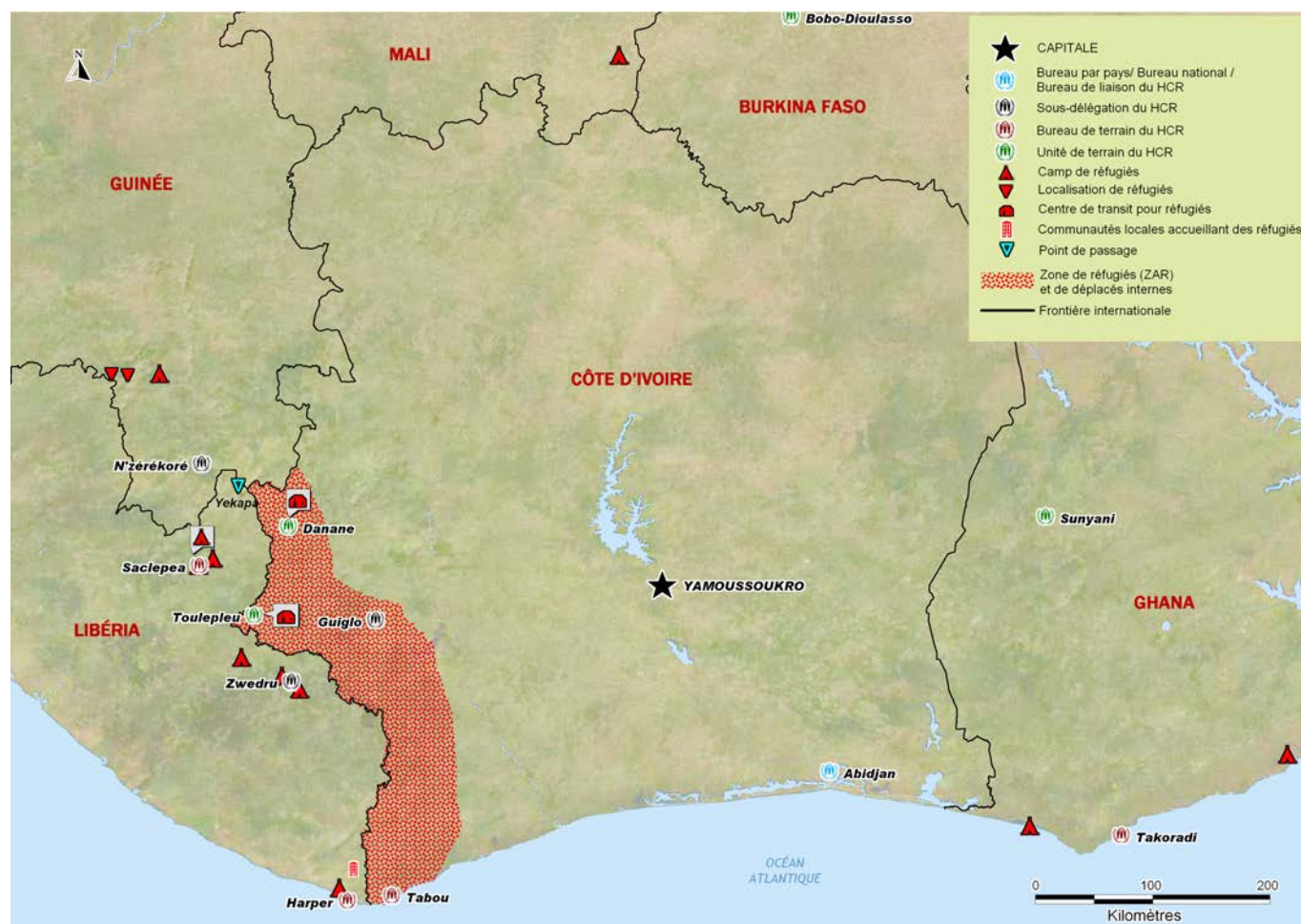


CÔTE D'IVOIRE



Environnement opérationnel

Contexte

Bien que la situation en Côte d'Ivoire revienne progressivement à la normale après les violences qui ont suivi l'élection présidentielle de 2010, la persistance des problèmes de sécurité dissuade tous les citoyens qui ont fui à l'étranger de prendre le chemin du retour. La

Commission dialogue, vérité et réconciliation créée en 2011 n'est pas encore opérationnelle. Les tensions intercommunautaires demeurent fortes dans l'ouest du pays, en particulier autour des questions liées à la terre. L'espace humanitaire demeurera menacé tant que le désarmement, la démobilisation et la réintégration des anciens combattants dans la société ne seront pas terminés.

Quelque 46 000 Ivoiriens déplacés à l'intérieur du pays sont toujours logés dans des familles d'accueil, tandis que ceux qui ont regagné leur domicile luttent pour reconstruire leur existence. Bien

Chiffres prévisionnels pour la Côte d'Ivoire¹

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Libéria	3 660	3 660	1 170	1 170
	Rwanda	40	40	20	20
	Pays divers	310	310	320	320
Assimilés réfugiés	Pays divers	-	-	1 600	1 600
Demandeurs d'asile	Libéria	100	100	20	20
	Pays divers	650	650	500	500
Réfugiés rapatriés	Côte d'Ivoire	25 000	25 000	40 000	40 000
Déplacés internes	Côte d'Ivoire	40 000	40 000	20 000	20 000
Déplacés de retour	Côte d'Ivoire	86 670	86 670	20 000	20 000
Total		156 430	156 430	83 630	83 630

¹ Les autorités ivoiriennes estiment à 871 000 le nombre d'apatrides.

que de nombreux réfugiés ivoiriens ayant fui dans des pays voisins aient regagné le pays, il demeure nécessaire d'assurer leur réintégration.

La mise en œuvre d'une stratégie axée sur des solutions globales pour les réfugiés libériens a ouvert la voie au rapatriement à grande échelle de cette population réfugiée, dont la majorité se trouve en Côte d'Ivoire. Cette stratégie prévoit également des possibilités d'intégration et l'instauration de procédures d'exemption, suite à l'invocation des clauses de cessation pour les réfugiés libériens au 30 juin 2012.

● Besoins

À la suite de la crise politique dont elle a récemment été le théâtre, la Côte d'Ivoire souffre toujours de faiblesses structurelles et de déséquilibres géographiques entre Abidjan et le reste du pays. La population de l'ouest, région dont est originaire la majorité des réfugiés ivoiriens, ne dispose que d'un accès limité aux services essentiels. Face à l'accélération des mouvements de retour, la communauté humanitaire doit prendre des mesures vitales pour répondre aux besoins les plus pressants des rapatriés et des déplacés

de retour et prévenir de nouveaux affrontements intercommunautaires. La pérennité des retours ne pourra être assurée que par le suivi des problèmes de protection, la réhabilitation des villages et la fourniture d'abris convenables et de services essentiels.

Les problèmes de sécurité, la prolifération des armes au sein de la population civile et la présence d'éléments militaires incontrôlés et de groupes armés sont les principales difficultés à surmonter pour rétablir l'ordre et la stabilité.

Le risque d'apatridie demeure un sujet de préoccupation, sachant que le nombre de personnes attendant l'octroi ou la confirmation de la nationalité ivoirienne est estimé à 871 000. Le Gouvernement s'est engagé à adhérer aux Conventions de 1954 et de 1961 relatives à l'apatridie et a accepté de coopérer étroitement avec le HCR pour résoudre ce problème.

| Stratégie et activités |

Le HCR s'attachera en priorité à trouver des solutions durables, à pérenniser les retours et à favoriser la réintégration en renforçant sa présence sur le terrain et en améliorant la communication avec les

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

Environnement de protection favorable

- Les instruments internationaux et régionaux sont signés, ratifiés ou renforcés.
 - ☞ Des activités de plaidoyer seront menées pour encourager la Côte d'Ivoire à adhérer aux Conventions relatives à l'apatridie.
- Des législations et des politiques sont élaborées ou renforcées.
 - ☞ Au total, 60 membres de l'Assemblée nationale et 30 magistrats sont informés du projet de loi sur l'asile grâce à 8 séances de formation.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la prise en charge améliorée.
 - ☞ Toutes les victimes connues de violences sexuelles bénéficient d'un soutien.
- La protection de l'enfance est renforcée.
 - ☞ La mise en œuvre de procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant est entamée ou achevée pour tous les mineurs non accompagnés et les enfants séparés au sein de la population réfugiée.

Besoins de base et services essentiels

- La population relevant de la compétence du HCR bénéficie d'un accès optimal à l'éducation.
 - ☞ Tous les enfants réfugiés ont accès à l'enseignement primaire et secondaire.
 - ☞ Environ 90 pour cent des enfants de retour dans leur lieu d'origine ont accès à l'enseignement primaire.
- Les services en faveur des personnes ayant des besoins spécifiques sont renforcés.
 - ☞ Tous les réfugiés handicapés ont accès à des services répondant à leurs besoins spécifiques.

- Des abris et des infrastructures sont construits, améliorés et entretenus.
 - ☞ Environ 85 pour cent des ménages rapatriés vivent dans des logements convenables.

Autonomisation et autogestion communautaires

- La coexistence pacifique entre les communautés locales est favorisée.
 - ☞ Neuf projets sont mis en œuvre pour promouvoir la coexistence pacifique.
- L'autosuffisance et les moyens de subsistance sont améliorés.
 - ☞ L'accès aux services financiers est facilité pour 20 pour cent des réfugiés.
 - ☞ Environ 40 pour cent des personnes âgées de 18 à 59 ans ayant regagné leur lieu d'origine bénéficient d'une aide à l'insertion sur le marché du travail.

Solutions durables

- La lutte contre l'apatridie est renforcée.
 - ☞ Quelque 200 000 personnes menacées d'apatridie reçoivent une aide relative à l'acquisition ou la confirmation de la nationalité.
- Tout le potentiel en matière d'intégration est réalisé.
 - ☞ Tous les réfugiés qui optent pour l'intégration sur place bénéficient de l'assistance nécessaire.
- Tout le potentiel en matière de rapatriement librement consenti est réalisé.
 - ☞ 40 000 réfugiés ivoiriens rentrent de leur plein gré avec l'assistance du HCR.
- La réintégration est rendue plus durable.
 - ☞ Neuf projets de renforcement des capacités sont mis en œuvre auprès d'institutions gouvernementales pour qu'elles puissent aider les rapatriés et déplacés de retour à reconstruire leur vie et à retrouver leur identité juridique dans les meilleurs délais.

Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	3
□ Effectifs totaux	83
Internationaux	17
Nationaux	41
VNU	25



Enfants réfugiés originaires du Libéria pompant de l'eau dans un puits, à l'ouest de la Côte d'Ivoire.

HCR / H. CAUX

autorités locales et les populations de retour dans leur lieu d'origine. Il s'efforcera d'assurer une transition fluide entre la consolidation de la paix et le développement à long terme.

La crise qui a frappé la Côte d'Ivoire ayant détruit un grand nombre de maisons et entraîné une détérioration massive des conditions de vie, le HCR et ses partenaires poursuivront les programmes de logement entamés en 2012 dans les zones de retour. L'Organisation entend également rétablir les services sociaux de base et mettre en œuvre des programmes pour l'emploi des jeunes. Des projets en faveur de l'autosuffisance permettront de réduire la dépendance des rapatriés et déplacés de retour vis-à-vis de l'assistance directe. Ces personnes doivent en effet disposer de moyens suffisants pour reconstituer leur activité et leurs provisions de produits de base avant de pouvoir contribuer à la vie de la communauté. Pour les Ivoiriens encore déplacés à l'intérieur du territoire, le HCR et ses partenaires continueront à dispenser une protection et une assistance.

Dans le cadre de la stratégie axée sur des solutions globales pour les réfugiés libériens, le HCR explore toutes les possibilités de

rapatriement librement consenti et d'intégration sur place qui s'offrent encore à eux. Lors de l'invocation des clauses de cessation, des procédures d'exemption ont été mises en place. Les personnes exemptées continueront de bénéficier d'une protection internationale. Afin de renforcer le régime d'asile, le HCR continuera également à plaider pour l'adoption du projet de loi sur les réfugiés.

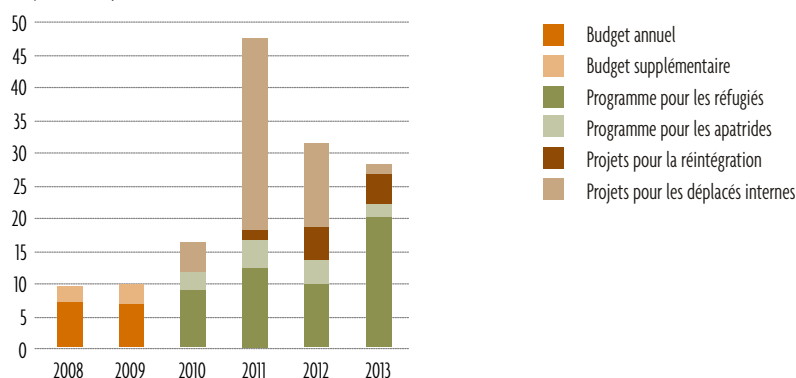
Le nombre total de personnes risquant de devenir apatrides est estimé à 871 000. Le HCR et le Gouvernement collaboreront étroitement pour remédier à ce problème en aidant les individus concernés à acquérir la nationalité ivoirienne, ou à obtenir une confirmation. L'identification des personnes menacées devrait prendre plusieurs années. Des campagnes de sensibilisation à l'enregistrement des naissances et à l'importance des documents d'identité seront menées en 2013.

○ Contraintes

Bien que la situation se soit améliorée, les conditions de sécurité précaires demeurent un sujet de préoccupation, en particulier dans

Budget du HCR en Côte d'Ivoire 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



l'ouest du pays, jusqu'aux zones frontalières. La réconciliation est un processus lent et les civils demeurent exposés aux attaques des groupes armés.

La lenteur du rétablissement des représentants de l'État et de la police dans les zones rurales, ainsi que les vastes changements entrepris dans la fonction publique et le système judiciaire, ont créé un vide administratif dans lequel les attentes de la population civile ne peuvent être satisfaites, ce qui menace la pérennité des retours.

Organisation et mise en œuvre

Coordination

Le HCR maintiendra et élargira ses partenariats actuels avec le Gouvernement, les institutions des Nations Unies et les ONG nationales et internationales, afin de mettre en œuvre ses programmes et de participer aux mécanismes de coordination interorganisations.

Informations financières

Alors que le budget du HCR en Côte d'Ivoire avait été progressivement réduit jusqu'en 2011, les conséquences de la crise post-électorale ont nécessité un renforcement de sa présence et une augmentation de sa

capacité opérationnelle. En 2011, les besoins financiers du HCR ont atteint 47,2 millions de dollars E.-U. du fait de l'intervention d'urgence, et pour 2012, ils ont initialement été fixés à 31,3 millions de dollars E.-U. En 2013, l'Organisation aura besoin de 27,8 millions de dollars E.-U. pour achever son programme de rapatriement et développer ses activités de réintégration.

Conséquences d'un manque de financement

- Quelque 2 800 anciens réfugiés libériens ayant opté pour l'intégration sur place ne bénéficieraient pas d'une aide.
- Quelque 175 000 personnes ne pourraient pas acquérir leur nationalité ou à obtenir une confirmation.
- Environ 40 pour cent des réfugiés handicapés n'auraient pas accès à des services répondant à leurs besoins spécifiques.
- Environ 40 pour cent des enfants d'âge scolaire ayant regagné leur lieu d'origine ne seraient pas assistés.
- Trois projets de promotion de la coexistence pacifique ne seraient pas mis en œuvre.

Budget 2013 du HCR pour la Côte d'Ivoire (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable					
Instruments régionaux et internationaux	0	84 324	0	151 925	236 249
Droit et politique générale	76 945	206 148	0	43 083	326 177
Institutions administratives et pratiques	371 918	0	0	0	371 918
Assistance juridique et recours	120 496	0	0	0	120 496
Sous-total	569 358	290 473	0	195 008	1 054 839
Processus de protection et documents adéquats					
Enregistrement et établissement de profils	89 945	0	0	83 083	173 028
Détermination du statut de réfugié	311 441	0	0	0	311 441
Documents individuels	199 945	0	0	0	199 945
Enregistrement et documents d'état civil	546 538	434 424	0	0	980 962
Sous-total	1 147 869	434 424	0	83 083	1 665 376
Sécurité face à la violence et à l'exploitation					
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	0	0	219 629	219 629
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	588 656	0	0	101 166	689 822
Protection des enfants	757 358	0	0	0	757 358
Sous-total	1 346 014	0	0	320 795	1 666 809

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Ministère des Affaires étrangères
Ministère chargé des Droits de l'Homme

ONG

African Women Welfare Committee
Afrique Secours et Assistance
Association de soutien à l'autopromotion sanitaire urbaine
Caritas

Autres

VNU

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Ministère chargé des ex-Combattants et des Victimes de guerre
Ministère de la Justice
Ministère des Affaires sociales, de l'Emploi et de la Solidarité

ONG

Conseil norvégien pour les réfugiés

Autres

FAO
OIM
ONU-Femmes
ONUDI
PAM
PNUD

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Besoins de base et services essentiels					
Santé	555 937	0	879 224	0	1 435 161
Santé procréative et services liés au HIV	570 937	0	0	0	570 937
Eau	0	0	804 224	0	804 224
Abris et infrastructure	881 593	0	0	0	881 593
Articles ménagers de base	340 496	0	0	0	340 496
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	200 496	0	0	0	200 496
Éducation	836 432	0	1 619 551	0	2 455 983
Sous-total	3 385 890	0	3 302 999	0	6 688 889
Autonomisation et autogestion communautaires					
Coexistence avec les communautés locales	637 089	0	1 329 224	292 905	2 259 218
Autosuffisance et moyens d'existence	2 234 072	0	0	0	2 234 072
Sous-total	2 871 161	0	1 329 224	292 905	4 493 290
Solutions durables					
Retour volontaire	5 842 221	0	0	211 925	6 054 146
Réintégration	541 593	0	0	0	541 593
Intégration	860 937	0	0	98 463	959 399
Réinstallation	259 835	0	0	0	259 835
Réduction des cas d'apatridie	0	795 834	0	0	795 834
Sous-total	7 504 586	795 834	0	310 388	8 610 807
Direction, coordination et partenariats					
Coordination et partenariats	415 594	101 824	0	179 629	697 048
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	421 145	0	0	0	421 145
Sous-total	836 740	101 824	0	179 629	1 118 193
Appui à la logistique et aux opérations					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 323 040	82 212	0	0	1 405 252
Gestion des opérations, coordination et appui	1 036 683	104 424	0	0	1 141 107
Sous-total	2 359 723	186 637	0	0	2 546 360
Total	20 021 340	1 809 192	4 632 223	1 381 809	27 844 564
Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)	9 595 590	3 748 462	4 997 425	13 005 333	31 346 810